

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT**

**Origine :** Demande de renseignement en date du 28 juin 2001

**Demandeur :** Option consommateurs

---

**Référence :** 1. Général

**Question :**

1.1 À votre connaissance, y a-t-il des clients en achats directs qui bénéficient actuellement d'un tarif de fourniture fixe? Dans quelles catégories tarifaires ces clients se retrouvent-ils?

---

**Réponse :**

SCGM ignore les modalités contractuelles qui ont été convenues entre les clients en achats directs et leurs fournisseurs. Pour les clients en service d'achat-revente, les transactions sont effectuées au prix de référence de SCGM ce qui permet de conserver la confidentialité des modalités contractuelles qui ont été convenues entre les clients et leur fournisseurs. Bien que certains clients (tarifs 4 et 5) aient communiqué à SCGM de façon informelle le fait qu'ils bénéficient d'un tarif fixe, il ne s'agit pas là d'une information qui est inscrite au dossier des clients et cette information n'est pas, en règle générale, connue.

Néanmoins, nous avons constaté que le besoin d'une certaine clientèle d'avoir un prix fixe pour une période donnée n'est pas comblé par les fournisseurs dans le marché actuel.